

APPEL D'OFFRES PUBLIC
VENTE DU LOT 5 292 443
106, route 108, Lingwick (Québec)

1. Objet de l'appel d'offres

La municipalité de Lingwick sollicite des offres d'achat pour l'acquisition du lot numéro 5 292 443, situé au 106, route 108 à Lingwick (Québec).

Le présent appel d'offres vise à permettre à la municipalité d'évaluer les propositions reçues en vue d'une éventuelle vente de cet immeuble.

2. Description de l'immeuble

L'immeuble visé par le présent appel d'offres est situé dans la zone M-7 du Règlement de zonage de la municipalité de Lingwick.

Les usages autorisés dans cette zone comprennent notamment certains usages d'habitation, commerciaux et communautaires conformément à la réglementation municipale applicable.

Les acheteurs potentiels sont responsables de vérifier la conformité de leur projet aux règlements municipaux en vigueur.

Pour toute question relative aux usages autorisés, aux normes applicables ou à la réglementation d'urbanisme, veuillez communiquer avec :

Marc Bilodeau Inspecteur en bâtiment et en environnement

Courriel : inspection@lingwick.ca

Téléphone : 819 560-8422, poste 271

3. Dépôt des offres

Les offres d'achat devront être transmises dans une enveloppe scellée portant la mention :

« Offre d'achat - Lot 5 292 443 »

Elles devront être reçues au bureau de la Municipalité de Lingwick au plus tard le :
Lundi 16 novembre 2026 à 16 h en personne ou par courriel à dg@lingwick.ca

Toute offre reçue après cette échéance sera automatiquement rejetée.

4. Contenu de l'offre

L'offre d'achat doit comprendre les renseignements suivants :

- Le nom complet du soumissionnaire;
- L'adresse postale complète;
- Les coordonnées téléphoniques et l'adresse courriel;
- Le montant offert pour l'acquisition de l'immeuble;
- Une description complète du projet proposé et complété sur ce terrain d'ici les 18 prochains mois à la suite de son acquisition;
- Toute condition particulière liée à la proposition d'achat;
- La signature du soumissionnaire ou de son représentant autorisé.

5. Analyse des propositions

Le Canton de Lingwick a pour vision de bâtir une communauté unie, solidaire et accueillante, fière de son identité et résolument engagée dans la préservation de son territoire pour les générations futures.

Dans le cadre de l'analyse des propositions, une attention particulière sera accordée aux projets à vocation mixte intégrant à la fois de l'habitation et des activités commerciales. Les projets misant sur des pratiques de construction durables et respectueuses de l'environnement seront également favorisés.

Seront notamment privilégiés les projets qui contribuent au dynamisme du milieu, qui créent de nouvelles unités d'hébergement, qui bonifient l'offre de services de proximité et/ou qui génèrent des emplois sur le territoire.

Toute proposition ne comportant aucune composante d'hébergement ne sera pas retenue.

À l'expiration du délai fixé pour la réception des offres, le conseil municipal procédera à l'analyse de l'ensemble des propositions reçues en fonction des critères qu'il jugera pertinents et dans le meilleur intérêt de la municipalité.

Le prix offert constitue un élément d'évaluation parmi plusieurs autres et ne garantit en aucun cas l'acceptation d'une proposition. La municipalité se réserve le droit de retenir ou de rejeter toute proposition, en tout ou en partie, sans être tenue de justifier sa décision.

6. Réserve de droits

La municipalité de Lingwick ne s'engage à accepter ni la plus élevée ni aucune des offres reçues.

Elle se réserve notamment le droit :

- De rejeter toute offre jugée incomplète ou non conforme;
- De négocier avec un ou plusieurs soumissionnaires;
- De mettre fin au présent processus sans octroyer la vente;
- D'accepter toute offre qu'elle juge être la plus avantageuse pour la collectivité.

7. Condition de vente

Toute vente éventuelle du lot demeure conditionnelle à l'adoption d'une résolution du conseil municipal autorisant la transaction et en déterminant les modalités, conditions et obligations applicables. Aucun droit d'acquisition n'est créé par le simple dépôt d'une offre d'achat.

8. Renseignements complémentaires

Les personnes intéressées peuvent obtenir des renseignements supplémentaires auprès de l'administration municipale durant les heures normales d'ouverture du bureau municipal.

BORDEREAU D'OFFRE D'ACHAT

Vente du lot 5 292 443

106, route 108, Lingwick (Québec)

1. Identification du soumissionnaire

Nom complet du soumissionnaire :	
Nom de l'entreprise (s'il y a lieu) :	
Adresse postale complète :	
Téléphone :	
Courriel :	

2. Offre d'achat

Je (nous), soussigné(e)(s), offre (offrons) à la Municipalité de Lingwick la somme suivante pour l'acquisition du lot **5 292 443** situé au **106, route 108, Lingwick (Québec)** :

Montant offert :	\$
------------------	----

3. Description du projet proposé

Décrivez de façon détaillée le projet que vous prévoyez réaliser et compléter sur ce terrain dans les **18 mois suivant son acquisition**.

Nature du projet :	
Usage projeté du terrain ou du bâtiment :	
Travaux ou investissements prévus :	
Échéancier sommaire de réalisation :	

4. Conditions particulières

Indiquez toute condition particulière liée à votre proposition d'achat :

Conditions particulières :	
----------------------------	--

5. Déclaration du soumissionnaire

Je déclare avoir pris connaissance de l'appel d'offres public relatif à la vente du lot 5 292 443 et sou mets la présente offre d'achat conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Je reconnais également que la Municipalité de Lingwick ne s'engage à accepter ni la plus élevée ni aucune des offres reçues et que toute vente demeure conditionnelle à l'adoption d'une résolution du conseil municipal autorisant la transaction.

6. Signature

Nom du soumissionnaire ou du représentant autorisé :	
Titre (s'il y a lieu) :	
Signature :	
Date :	

Documents à joindre à l'offre

- ☐ Description détaillée du projet proposé
- ☐ Croquis, plan ou esquisse du projet
- ☐ Historique des projets antérieurs du soumissionnaire
- ☐ Documents corporatifs ou procuration (s'il y a lieu)
- ☐ Tout autre document pertinent à l'analyse de la proposition
- ☐ Bordereau d'offre d'achat dûment signé et complété

ANNEXE 1 – Usages

LINGWICK

NOTES

CONSTRUCTIONS & USAGES	
GROUPES	SOUS-GROUPES
HABITATION	H-1: Unifamiliale isolée
	H-2: Unifamiliale jumelée
	H-3: Bifamiliale isolée
	H-4: Bifamiliale jumelée
	H-5: Trifamiliale isolée et Multifamiliale isolée
	H-6: Maison mobile
	H-7: Roulottes
	H-8: Habitation mixte
	H-9: Services personnels et professionnels et activités et industries artisanales
	H-10: Gîte touristique
	H-11: Auberge rurale
	H-12: Restauration champêtre
	H-13: Résidence de tourisme
	H-14: Chalet
	H-15: Ferme
COMMERCES ET SERVICES	C-1: Accommodation
	C-2: Défilé, administration et service
	C-3: Véhicule motorisé
	C-4: Poste d'essence, station service
	C-5: Extensif
	C-6: Restauration
	C-7: Débit de boissons
	C-8: Hébergement d'envergure
	C-9: Éolique
	C-10: Commerce de gros
	C-11: Commerce particulier
	C-12: Entrepotage principal avec bâtiment
	C-13: Entrepotage intérieur de produits
	I-1: Industrie légère
	I-2: Industrie contraignante
INDUSTRIE	P-1: Communautaire
	P-2: Utilité publique
	P-3: Parc et espace vert
PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	R-1: Récréation extensive
	R-2: Récréation et loisir
	R-3: Récréatif particulier
RÉCRÉATION	A-1: Agriculture sans restriction
	A-2: Agriculture avec restriction
	A-3: Agriculture sans élevage
	A-4: Laboratoire de recherche agricole
	A-5: Centre équestre
	A-6: Exploitation forestière
	A-7: Première transformation de produits agroforestiers
	A-8: Ferme spécialisée
	A-9: Commerces liés à la ressource agricole ou forestière
	A-10: Agrotourisme
	A-11: Seconde et troisième transformation reliée à l'agriculture et à la forêt
AGRICOLE ET FORESTIER	

ARTICLE	AG-1	AG-2	AG-3-6	M-7	INS-1	INS-2	INS-3	IND-1	IND-2	VIII-1	Rurb-1
4.4											
4.5											
4.6											
4.7											
4.8											
4.9											
4.10											
4.11											
4.12											
4.13											
4.14											
4.15											
4.16											
4.17											
4.18											
4.17											
4.19											
4.20											
4.21											
4.22											
4.23											
4.24											
4.25											
4.26											
4.27											
4.28											
4.29											
4.30											
4.31											
4.32											
4.33											
4.34											
4.35											
4.36											
4.37											
4.38											
4.39											
4.40											
4.41											
4.42											
4.43											
4.44											
4.45											
4.46											
4.47											

ZONAGE

ZONAGE

61,73
 188,55
 #106
 5 292 443
 3852-68-7527
 S: 11 748,4
 M-7
 Canton de Lingwick
 60,00
 255,19
 M-6
 Route 108
 3 903 708
 3852-57-4868
 S: 1 358,7
 61,21
 32,00
 32,00
 28,00
 60,96
 3 904 708
 3852-79-9004
 S: 3 612,0
 60,96
 91,73
 RU-7